

DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

Je soussigné(e) **PHILIPPE BERTHELOT**

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

- D'agent de Santé publique France
- De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de Santé publique France
- De personne invitée à apporter mon expertise à Santé publique France
- Autre (préciser)
candidature comité « Missions nationales Infections associées aux soins (IAS) »

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avvertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr.

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

1. Votre activité principale

1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université Jean Monnet et CHU de Saint-Etienne	Université Jean Monnet et CHU de Saint-Etienne	médecin hygiéniste PU-PH	11/1993	

1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Société Française d'Hygiène Hospitalière	président	Aucune		06/2011	06/2015
Prodybase	établissement partenaire (CHU de Saint-Etienne), participation comité de pilotage	Aucune		01/2000	
Comité Orientation et Suivi Plan Infections Nosocomiales	représentant SF2H	Aucune		06/2011	06/2015
Haut Conseil de la Santé Publique	expert commission sécurité du patient et infections associées aux soins	Aucune		03/2011	03/2016

2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France.

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou précliniques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
CHU de Saint-Etienne, Lyon Biopole	étude épidémiologique - INFECTIONS SUR CATHETERS VASCULAIRES DONNEES SHAM 2000-2010	infections sur cathéters vasculaires	Non	Etude multicentrique	Investigateur principal	Aucune		05/2012	11/2012
CHU de Saint-Etienne	recherche clinique - impact décolonisation des porteurs sur infections à S. aureus en hémodialyse	Staphylococcus aureus	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		04/2017	10/2018
Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth Saint-Etienne	prévention - aérobiocontamination en activité avec dispositif de filtration air mobile AER	aérobiocontamination	Oui	Etude monocentrique	Co-investigateur	Aucune		07/2016	06/2017
SF2H	groupes de travail, recommandations, avis ... - référentiels, outils de formation, enquêtes ...	hygiène	Non	Etude multicentrique	Autre (préciser) : coordonnateur, membre groupe de travail ...	Aucune		06/2011	06/2015
CHU de Saint-Etienne	recherche clinique appel offres local - étude épidémiologique	analyse facteurs de virulence S. aureus colonisation et infection	Oui	Etude monocentrique	Investigateur principal	Aucune		07/2010	06/2013
CHU de Lyon	recherche clinique - Incidence de la grippe asymptomatique et symptomatique chez le personnel soignant : étude de cohorte prospective multicentrique	grippe	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		09/2016	09/2017
CHU de Saint-Etienne	recherche clinique - épidémiologique	étude prévalence portage digestif S. aureus chez les patients de réanimation	Oui	Etude monocentrique	Investigateur principal	Aucune		02/2013	07/2013
CHU de Saint-Etienne	microbiologique - Etudes des interactions bactériennes entre Staphylococcus epidermidis et Staphylococcus aureus	S. aureus	Non	Etude monocentrique	Co-investigateur	Aucune		10/2013	10/2016

Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth Saint-Etienne	thrombose et risque infectieux - Etude épidémiologique observationnelle	Protocole OncoCIP : facteurs de risque des complications thromboemboliques et infectieuses liées aux chambres implantables percutanées en oncologie	Oui	Etude multicentrique	Autre (préciser) : membre comité exécutif	Aucune		06/2010	03/2015
CHU de Lyon	épidémiologique - Effet de la vaccination antigrippale des soignants sur la prévention de la grippe nosocomiale chez les patients en unité de court séjour	grippe	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		09/2014	10/2016
CHU de Saint-Etienne	recherche clinique - microbiologique dépistage	validation algorithme portage persistant nasal S. aureus	Oui	Etude monocentrique	Co-investigateur	Aucune		01/2012	03/2013
CHU de Besançon	recherche clinique - cohorte ouverte prospective interventionnelle, multicentrique en cross-over	Pseudomonas aeruginosa	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		05/2012	08/2013
GIMAP	recherche EA 3064 - immunité des agents infectieux pathogènes, responsable work package 3	colonisation à Staphylococcus aureus	Oui	Etude monocentrique	Co-investigateur	Aucune		04/2012	01/2020
CHU de Saint-Etienne	recherche clinique - Etude épidémiologique de la colonisation colique à Staphylococcus aureus dans une cohorte de patients bénéficiant d'une colonoscopie	Staphylococcus aureus	Oui	Etude monocentrique	Investigateur principal	Aucune		11/2014	11/2017
CHU de Saint-Etienne	recherche clinique - Etude de l'inflammation associée aux plaquettes dans l'état septique grave	plaquettes sepsis Staphylococcus aureus	Oui	Etude monocentrique	Investigateur principal	Aucune		02/2017	02/2018

2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.

Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.

(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Les personnes concernées sont :

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de Santé publique France

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Saint-Etienne
Le 15/04/2017



Signature obligatoire
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de Santé publique France. Santé publique France est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de Santé publique France.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un méil à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr